



Les Fondations de Soutien à la Recherche sont présentes dans 21 Etats du Brésil. Agences de promotion et d'aide à la recherche scientifique et technologique, les FAPs sont rattachées aux gouvernements de leurs Etats respectifs. La structure de chaque fondation possède des caractéristiques propres, notamment en terme de budget. Toutefois, elles convergent toutes vers un même objectif - le soutien à la recherche.

Présentation	2
Le modèle : la FAPESP (Etat de São Paulo)	2
La FAPERGS (Etat de Rio Grande do Sul)	5
La FAPERJ (Etat de Rio de Janeiro)	6
La FAPEMIG (Etat du Minas Gerais)	7
La Fondation Araucária (Etat du Paraná)	8
La FAPESC (Etat de Santa Catarina)	9
La FAPDF (Distrito Federal)	10
La FUNCAP (Etat du Ceará)	10
La FAPESB (Etat de Bahia)	11
FACEPE (Etat du Pernambuco)	12

Présentation

Les Fondations de Soutien à la Recherche sont présentes dans 21 Etats du Brésil (qui en compte 27 au total). Agences de promotion et d'aide à la recherche scientifique et technologique, les FAPs sont rattachées aux gouvernements de leurs Etats respectifs. Il n'y a pas de loi fédérale qui régit la création et le fonctionnement des FAPs, pas plus qu'il n'existe d'obligation pour un Etat de créer une FAP.

Définie au niveau de l'Etat fédéré, les orientations de chaque FAP possèdent des caractéristiques propres que ne présente pas forcément une autre FAP, notamment en terme de budget.

Toutefois, elles convergent toutes vers un même objectif –le soutien à la recherche– et les moyens utilisés pour son accomplissement sont foncièrement les mêmes : concession de bourses pour les étudiants de 'pós-graduação' (niveaux Master et Doctorat) et d'aides aux projets de recherche. Dans la plupart d'entre elles un troisième volet consiste à proposer une initiation scientifique aux étudiants de 'graduação' (niveau licence).

A partir du moment où une institution d'enseignement supérieur public ou privé est créditée par le Ministère de l'Education (MEC), ses étudiants ont la possibilité de demander une forme de soutien à la FAP de leur Etat. Les FAPs financent aussi des projets qui peuvent impliquer un seul chercheur ou plusieurs à travers un programme multidisciplinaire. Les FAPs induisent également des projets impliquant la collaboration de plusieurs laboratoires.

Au niveau national, le Forum des FAPs se réunit tous les deux ou trois mois pour permettre à ses représentants de se rencontrer, de discuter de thèmes communs et d'établir des partenariats.

Seront présentées dans le dossier les dix FAPs majeures, soit des Etats de São Paulo, du Rio Grande do Sul, de Rio de Janeiro, du Minas Gerais, du Paraná, de Santa Catarina, du Distrito Federal, du Ceará, de Bahia et du Pernambuco.

Le modèle : la FAPESP (Etat de São Paulo)

FAP pionnière puisque ayant été la première à être créée en 1962, bien que l'idée soit déjà en germe au sein du Gouvernement de l'Etat de São Paulo depuis 1946. La FAPESP a tout naturellement servi de modèle aux autres FAPs.

Cette position dominante tient aussi à l'action de premier plan de la **FAPESP** en ce qui concerne l'aide à la recherche, conséquence directe de l'importance de son budget : de 1962 à 1989 l'**Etat de São Paulo** a versé 0,5 % de ses recettes fiscales annuelles à la FAPESP puis, depuis 1989 il verse 1%. En 2004 cela a correspondu à la somme de 130 millions d'€ et en 2005 à 160,5 millions d'€, soit une augmentation de 19%. Ce versement s'effectuant sans faille depuis 1989 (la FAPESP est d'ailleurs la seule FAP à recevoir chaque année la somme prévue par la constitution de son Etat), on comprend que son efficacité exceptionnelle soit reconnue dans tout le Brésil voire au-delà. Il est intéressant de noter que le précédent président-directeur de la FAPESP, M. **Francisco Romeu Landi** (1933-2004), a présidé le Forum national des FAPs jusqu'en 2004. Cela est tout à fait révélateur du rôle moteur de la FAPESP auprès des autres FAPs.

Les **bourses et aides** accordées par la FAPESP aux étudiants et chercheurs des institutions d'enseignement supérieur de l'Etat de São Paulo relèvent de la forme dite régulière de l'aide accordée par la FAPESP.

La bourse d'initiation scientifique incite les étudiants de «*graduação*» (niveau licence) à développer des recherches scientifiques ou technologiques sous la direction d'un chercheur. En ce qui concerne la «*pós-graduação*», les bourses accordées aux étudiants de Master ont une durée de 24 mois tandis que les doctorants peuvent recevoir des bourses de 3 ans renouvelables tous les 12 mois. L'option du doctorant «direct» concerne les étudiants inscrits dans une formation de Doctorat sans disposer préalablement du diplôme de Master. Dans ce cas précis, la bourse s'étend sur 4 ans renouvelable tous les 12 mois. Enfin, les bourses de post-doctorat permettent à des docteurs récemment diplômés de s'insérer rapidement au sein d'un groupe de recherche relié à une institution d'enseignement supérieur de l'Etat de São Paulo. Dans cette catégorie, les bourses «*Projet thématique*», CEPID, Jeunes Chercheurs, Biota ou Genoma ont une durée de 12 mois renouvelables une fois, voire deux dans des cas particuliers. Les bourses pour l'étranger sont destinées exclusivement aux docteurs partant faire des recherches dans une institution extérieure, elles ont une durée de 5 mois.

Les **aides** sont destinées et attribuées aux chercheurs possédant le titre de docteurs. Elles comprennent plusieurs modalités :

- Pour des projets de recherche individuelle sous la direction d'un docteur;
- Pour des projets thématiques de grande envergure d'une durée approximative de 4 ans impliquant des équipes de chercheurs de plusieurs institutions (voire de plusieurs départements d'une même institution) et générant des résultats scientifiques, technologiques ou socioéconomiques majeurs;
- Pour la réparation de l'équipement nécessaire aux projets de recherche;
- Pour la venue d'un **professeur invité** venant collaborer à un projet de recherche en cours dans une institution de São Paulo (l'aide a une durée maximum d'un an);
- Pour l'organisation de réunions scientifiques ou technologiques;

- pour la participation à des réunions scientifiques ou technologiques au cours desquelles des travaux non publiés d'équipes de l'Etat de São Paulo soutenus par la FAPESP sont présentés;
- Pour la publication de revues, d'articles ou de livres présentant le fruit des recherches d'un chercheur ou d'une équipe de chercheurs de l'Etat de São Paulo.

En marge de ces aides régulières il existe des programmes spéciaux :

- Le brevet d'aptitude technique destiné aux étudiants venant de recevoir la licence dans des formations techniques et désirant commencer des recherches au sein de programmes financés par la FAPESP;
- La *CInAPCe*, coopération interinstitutionnelle d'appui aux recherches sur le cerveau;
- L'appui aux recherches visant à améliorer le système public d'enseignement;
- Le financement de matériel scientifique permanent de grande portée budgétaire requis par les consortiums de groupes de recherche ; l'appui aux activités de journalisme scientifique se déroulant en parallèle d'un programme d'étude;
- L'*Academic Network at São Paulo (ANSP)*, réseau d'accès international aux universités et institutions d'enseignement supérieur de l'Etat de São Paulo qui est aussi relié aux institutions brésiliennes connectées au Réseau National de l'Enseignement et de la Recherche (RNEP) et qui peut offrir une infrastructure pour les projets de recherche en Technologie de l'Information;
- La *Scientific Electronic Library Online (SciELO)*, bibliothèque électronique virtuelle de plusieurs revues brésiliennes et gérée par la FAPESP en lien avec le *BIREME (Centre Latino-américain et Caribéen d'Information en Sciences de la Santé)*.

Deux programmes spéciaux suivent la ligne de la nouvelle politique de la FAPESP en matière de post-doctorat. Elaborée en 2001, cette politique vise à augmenter les possibilités de formation/perfectionnement des docteurs, l'insertion immédiate des récents diplômés dans le système de recherche et le renforcement des groupes de recherche. Le programme «*Jeunes chercheurs*» s'attache à insérer les diplômés prometteurs dans le système de recherche de l'Etat de São Paulo, en privilégiant les centres émergents, la formation de nouveaux groupes et la décentralisation du système. Le programme «*Nouvelles Frontières*» finance des stages de cinq mois réalisés dans des centres de formation à l'étranger dans un domaine scientifique peu développé dans l'Etat de São Paulo. Ce financement est destiné à des chercheurs diplômés depuis il y a moins de 10 ans et reliés à une institution d'enseignement supérieur de l'Etat de São Paulo.

Il existe aussi un volet comprenant les programmes d'innovation technologique :

- *Biota*, programme de recherche pour la caractérisation, la conservation et le développement durable de la biodiversité de l'Etat de São Paulo;
- *Cepid*, Centre de Recherche, Innovation et Diffusion;
- *Consittec*, Consortiums Sectoriels pour l'Innovation Technologique;
- *Genoma-FAPESP*, programme de recherche sur les génomes;
- *PAPI / Nuplitech*, Programme d'Appui à la Propriété Intellectuelle / *PIPE*, Innovation Technologique dans les Petites Entreprises;
- *PITE*, Partenariat pour l'Innovation Technologique; un *Programme de Recherche en Politiques Publiques*;
- *SMOLBnet*, réseau de biologie moléculaire structurale;
- *Tidia*, programme de technologie de l'information dans le domaine de l'Internet avancé;
- *VGDN*, réseau de diversité génétique du virus;
- *Sihesp*, Système Intégré d'Hydrométéorologie de l'Etat de São Paulo.

La FAPESP entretient une politique internationale suivie à travers des accords avec les institutions de recherches de divers pays. Ces accords promeuvent l'échange de chercheurs et le développement conjoint de projets de recherches présentant un intérêt commun pour le Brésil et le pays partenaire.

Les institutions françaises ayant établi un accord avec la FAPESP sont les suivantes : le CIRAD, le CNRS, le COFECUB, le groupe ENS, l'INRIA et l'INSERM.

La FAPERGS (Etat de Rio Grande do Sul)

Créée en 1964, la *FAPERGS* est liée au Secrétariat à la Science et à la Technologie de l'*Etat du Rio Grande do Sul*. Elle est financée par l'Etat et par des ressources provenant d'accords ou de partenariats. Son action se répartit entre l'appui à la formation des ressources humaines (1), l'aide aux projets de recherche (2) et l'encouragement à l'échange dans les domaines scientifiques et technologiques (3).

Le premier volet d'activité comprend majoritairement la *concession de bourses*. Visant avant tout le développement d'une solide base scientifique et technologique dans l'Etat, les bourses ont pour vocation l'attraction et la fixation de main-

d'œuvre qualifiée dans l'État par le biais des bourses de «Chercheur Invité» (BPV) et de «Docteur récemment diplômé» (BRD). L'autre volet du programme soutient la formation par le biais des bourses d'Initiation Scientifique (BIC) pour les étudiants de «graduação» (Licence), l'aide pour les étudiants de Master (BMT) et de Doctorat (BDR) et délivre des bourses de stages techniques (BET).

Dans le cadre de l'aide à la recherche, il revient à la FAPERGS de financer les projets individuels ou institutionnels, ainsi que de favoriser la collaboration entre plusieurs unités de chercheurs autour d'un sujet contribuant directement au développement du Rio Grande do Sul. L'aide à la recherche se manifeste également à travers la mise à jour et la publication périodique d'un registre des *unités de recherche* présentes dans l'État, la promotion de fréquentes études sur la situation de la recherche dans le Rio Grande do Sul et dans le Brésil en général, l'identification des domaines prioritaires pour la réception des aides, l'aide à la publication scientifique et technologique.

La FAPERGS soutient la vie scientifique à travers sa contribution à l'organisation d'évènements dans l'Etat, à la participation des chercheurs dans des évènements dans le pays ou à l'extérieur et à l'établissement de programmes de coopération internationale. À ce propos des accords de coopération scientifique et technologique ont été établis en 2005 avec l'institution nord-américaine *Fullbright*, en 1989 avec le *DAAD (L'Office Allemand d'Echanges Universitaire)*, avec le Bureau International du *BMBF (Ministère Fédéral de l'Éducation et de la Recherche)* et avec *l'Institut de Recherche BADEN-WÜRTTEMBERG de l'Université de Tübingen* en Allemagne.

La majeure partie des projets approuvés par cette Fondation concerne les secteurs de l'agronomie, de la biologie et des biotechnologies.

La FAPERJ (Etat de Rio de Janeiro)

Créée en 1980, la *FAPERJ*, aussi appelée Fondation Carlos Chagas Filho, stimule l'activité scientifique à travers les concessions de bourses et d'aides aux chercheurs et aux institutions de recherche.

Ces aides sont catalogués en trois catégories : les *programmes basiques, orientés* et *spéciaux*. Afin de ne pas entrer dans les détails de chaque programme et sachant que le système de bourses est accessible sur le site web de la FAPERJ, voici le résumé des activités de la FAPERJ :

- Soutien à des projets et programmes de recherche individuels ou institutionnels;
- Modernisation et création de l'infrastructure nécessaire pour le développement de projets de recherche réalisées dans des institutions publiques ou privées de l'Etat de Rio;

- Fonds d'Appui au Développement Technologique – FATEC;
- Échange et formation de chercheurs (bourses);
- Actions qui visent à moderniser le cursus de formation dans l'enseignement supérieur;
- Formation et actualisation de bases bibliographiques, de banques de données et de moyens électronique de conservation et transmission de l'information;
- Coopération avec le gouvernement de l'Etat dans la formulation des politiques de Sciences et Technologies;
- Collection des ressources provenant de contrats et accords, nationaux ou internationaux.

En matière de coopération internationale, la FAPERJ a signé en 2003 un protocole d'intentions relatif à la coopération technique et scientifique avec *l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement)* et avec *l'INRIA*. Aucun accord n'a encore été signé mais de nombreuses collaborations ponctuelles avec l'IRD et l'INRIA ont eu lieu.

🇺🇵 La FAPEMIG (Etat du Minas Gerais)

Créée en 1985, la **FAPEMIG** est liée au Secrétariat de l'**Etat du Minas Gerais** en charge des Sciences, de la Technologie et de l'Enseignement Supérieur. Ses attributions sont définies par la Constitution de l'Etat tandis que l'orientation générale de sa politique est donnée par le CONECIT – Conseil de la Science et de la Technologie du Minas Gerais.

La Constitution du Minas Gerais lui assigne 1% de ses recettes fiscales annuelles soit en 2004, le budget total de la Fondation était de 49,3 millions d'€, parmi lesquels 40,7 millions d'€ lui étaient alloués par l'Etat.

La FAPEMIG accorde des **bourses** à divers niveaux de formation, finance des **projets de recherche** et incite à la formation de groupes de chercheurs. L'appui aux projets s'applique à des demandes spontanées mais aussi à des projets induits par la FAPEMIG au titre qu'ils représentent un intérêt majeur et direct pour le développement de l'Etat du Minas Gerais.

La Fondation aide à **l'organisation de réunions scientifiques** et à la **publication d'articles**, de revues ou de livres à caractère académique. Elle soutient aussi l'innovation en favorisant la relation entre le secteur productif, les institutions d'enseignement supérieur et les laboratoires de recherche. Par le biais du Bureau de Gestion de la Technologie et des Brevets, elle appuie les dépôts de brevets et la commercialisation des produits ou processus innovants.

Depuis sa création la FAPEMIG a constitué une importante base de données rassemblant les 5000 programmes scientifiques et techniques financés par elle et coordonnés par les universités et laboratoires de recherche du Minas Gerais.

Ce matériel longtemps inutilisé a servi de base en 1998 au projet Minas Gerais Faz Ciências (“Minas Gerais fait de la science”), vecteur de divulgation scientifique. A travers des vidéos, des revues (papier et électronique) et des cycles de conférences, Minas Gerais Faz Ciências encourage l’interaction de la communauté scientifique avec les autres secteurs de la société civile : les entreprises, le système éducatif et les médias.

Enfin, la Fondation est ouverte vers l’extérieur : elle a établi de nombreux liens de coopération avec des institutions brésiliennes ou étrangères, au service de l’échange entre chercheurs brésiliens et étrangers. La FAPEMIG a signé des accords de coopération avec le *DAAD (L’Office Allemand d’Echanges Universitaires)* et avec le *British Council (Agence Culturelle Britannique)*, qui permet à des doctorants et docteurs du Minas Gerais de disposer de bourses d’étude en Allemagne et en Angleterre.

La Fondation Araucária (Etat du Paraná)

La *Fondation Araucária* a initié ses activités de soutien à la recherche en 2000 avec un budget initial de 1.9 millions d’€. Ses ressources ont été multipliées par deux en 2001 et en 2005 elle disposait d’un budget de plus de 7,2 millions d’€, soit 19 % de plus qu’en 2004. Ces ressources financières proviennent du Fond Paraná, qui lui alloue 2% des recettes fiscales annuelles de l’Etat.

Cette Fondation privilégie le financement de la recherche en agronomie, secteur clef qui permet à l’Etat du Paraná de hisser son PIB au cinquième rang national.

Objectifs :

- Soutien à la recherche et à la formation de ressources humaines;
- Financement, total ou partiel de bourses d’études, de programmes scientifiques et des unités et pôles de recherche scientifique et technologique;
- Promotion de l’innovation sur des secteurs prioritaires et contribution à la formation de chercheurs spécialisés dans ces secteurs.

Bourses :

- Soutien à la recherche fondamentale et appliquée et à l’installation des récents docteurs;

- Formation de chercheurs : destinées à favoriser les cursus de «pos-graduação», les Masters recherche inter-institutionnels et l'initiation scientifique et technologique;
- Diffusion scientifique et technologique : pour les publications scientifiques académiques, l'organisation et la participation à des réunions scientifiques, technologiques et culturelles.

En mars 2006 aucun accord ou programme de coopération internationale n'avait encore été mis en place.

La FAPESC (Etat de Santa Catarina)

Créée en 1997 sous le nom de FUNCITEC, cette Fondation est devenue la **FAPESC** le 28 février 2005 à l'occasion de son rapprochement avec la FEPA (Fond Spécial pour la Recherche Agronomique). Entité publique financée par **l'Etat de Santa Catarina**, qui lui alloue de 1% à 2% de ses recettes fiscales annuelles, la FAPESC est liée au Secrétariat à l'Education, la Science et la Technologie de cet Etat. Cette Fondation privilégie le financement de la recherche concernant les secteurs de l'agronomie, l'élevage et les technologies industrielles en céramique et construction de meubles.

Le **NECATI (Centre de l'Etat de Santa Catarina pour le Développement des Technologies de l'Information)** est géré par la FAPESC, qui coordonne et stimule les efforts des principaux centres de gestion du savoir et du développement technologique de l'Etat. L'objectif est de créer une politique d'appui pour la recherche et le développement des technologies de l'information.

Depuis 2003 la FAPESC est en charge de la gestion du **RCT (Réseau des Sciences et Technologies de l'Etat de Santa Catarina)**, programme qui vise à l'insertion sociale et favorise l'accès de la population locale aux nouvelles technologies de l'information. La stratégie consiste à installer des bornes publiques d'accès à Internet dans des écoles, universités, laboratoires, centres de recherche, hôpitaux, bibliothèques, musées. Cette initiative compte aujourd'hui plus de 1000 bornes dans l'Etat, et permet à 1 million de personnes d'avoir accès gratuitement à Internet.

En 2004 cette Fondation a signé un accord de coopération avec le **DAAD (L'Office Allemand d'Echanges Universitaires)** qui permet à des doctorants et docteurs *catarinenses* de disposer de bourses d'étude en Allemagne. Deux **programmes** de coopération ont été mis en place : l'échange de scientifiques de haut niveau (d'une durée de trois semaines à trois mois) et des séjours de courte durée pour ces doctorants (d'une durée de deux à six mois). Les projets de recherche approuvés reçoivent un financement autant du DAAD que de la FAPESC.

La FAPDF (Distrito Federal)

La *FAPDF* a été créée le 4 de novembre 1992. Cette Fondation est reliée au Secrétariat à la Science et à la Technologie depuis le 20 février 2003. L'Etat lui alloue 2% par an de la recette fiscale du Distrito Federal. En 2005 son budget était de 5,2 millions d'€ et pour 2006 il est prévu de 4,4 millions d'€.

L'activité principale concerne l'octroi de *bourses* :

- PRONEX- Programme d'appui aux groupes de recherche d'excellence reconnus par le District Fédéral.
- Initiation Scientifique et Technologique
- PAPPE : financement des activités de recherche, de développement et d'innovation en entreprise
- District Fédéral Entrepreneur : diagnostic et identification des besoins en technologie des PME de l'Etat
- SUS - Programme de Gestion Partagée de la Santé : financer des programmes scientifique et technologique dans le secteur de la santé publique
- Premiers programmes : pour les chercheurs diplômés depuis il y a moins de 10 ans
- Génération III : programme spécial pour la formation des personnes du troisième âge aux nouvelles technologies et à l'informatique.

Au 2 septembre 2005 aucun accord ou programme de coopération internationale n'avait encore été mis en place.

La FUNCAP (Etat du Ceará)

Depuis sa création en 1994, la *FUNCAP* reçoit chaque année 2% des recettes fiscales de l'Etat du Ceara, pourcentage fixé par la Constitution de l'Etat. En 2005 le budget alloué par l'Etat était de 10,8 millions d'€.

Les aides et les bourses de la FUNCAP sont complémentaires aux programmes nationaux de la *CAPES*, du *CNPQ* et de la *FINEP (Fonds de Financement d'Etudes et de Projets)*. Les *aides* accordées par la Fondation sont divisées en 5 catégories : aide à la recherche et au développement, aide à la diffusion et au transfert de technologie, aide à la participation et à la promotion d'évènements scientifiques ou technologiques, aide à l'implantation et à la modernisation des laboratoires et des médiathèques. Concernant les *bourses*, la Fondation en propose 4 qui relèvent de deux catégories : formation académique et transfert de technologies. Les premières ont pour objectif de stimuler la formation scientifique et

l'autonomie technologique de l'Etat du Ceara par le biais des bourses d'initiation scientifique ou technologique et de bourses académiques pour Masters et Doctorats. La deuxième modalité propose des bourses de chercheur invité et des bourses pour le transfert de connaissances et la formation de ressources humaines.

En 2004, 21% du budget de la Fondation était destiné à financer les bourses de formation académique, 18% les bourses de transfert de technologies, 9% les aides et 51% les frais d'administration.

En juin 2005 cette Fondation a signé un accord de coopération avec le *DAAD (L'Office Allemand d'Echanges Universitaires)* qui permet à des doctorants et docteurs du Ceara de disposer de bourses d'étude en Allemagne.

La FAPESB (Etat de Bahia)

La *FAPESB* a été créée le 28 août 2001. Elle est liée depuis janvier 2003 au SECTI (Secrétariat à la Science, Technologie et Innovation) qui exerce un rôle significatif dans la définition de la Politique de l'*Etat de Bahia* pour la Science et la Technologie. En 2005 l'Etat de Bahia lui a alloué 0,9% de sa recette fiscale annuelle et en comptant les ressources annexes résultant de partenariats, le budget total de la FAPESB était de 19 millions d'€. Pour 2006 l'Etat prévoit d'allouer 1% de sa recette fiscale annuelle.

Aides :

- Programme d'aide régulière : il existe **8 modalités** pour répondre aux demandes spontanées de la communauté.
- Programmes de bourses : il existe **10 modalités** pour la qualification des personnels de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation technologique.
- Programme *PRODOC/DCR* : en partenariat avec le *CNPQ (Conseil National pour le Développement Scientifique et Technologique)* il favorise l'installation de docteurs dans l'Etat de Bahia;
- Programme *Infrastructure* : financement des projets régionaux innovants de recherche scientifique et technologique;
- Programme *PROCEDE* : renforcement des Masters et des Doctorats spécialisés en ingénieries et formation d'une base technologique régionale forte;
- Programmes *thématiques* : appels d'offres pour stimuler la réalisation de nouveaux programmes de recherche fondamentale ou appliquée dans l'Etat de Bahia;

- Programme “*Bahia Inovação*” : financement de projets d’innovations technologiques, coopération entre acteurs du secteur industriel, gouvernemental et académique;
- Programme de *coopération internationale* : identification de partenaires internationaux pour l’échange d’informations et la collaboration au service du développement des sciences, de la technologie et de l’innovation de l’Etat de Bahia. Le premier appel d’offre est prévu pour le premier semestre 2006.

Pour 2006 la FAPESB prévoit d’attribuer 2000 bourses de recherche. L’investissement global en sciences et technologies de l’Etat place la Région de Bahia en quatrième position dans la Fédération Brésilienne.

🇧🇷 FACEPE (Etat du Pernambuco)

La *FACEPE* existe depuis juin 1990. En 2004 le budget total était de 3,9 millions d’€, dont 73,42% provenaient d’accords avec diverses institutions et 26,58% des recettes fiscales annuelles octroyées par l’*Etat du Pernambuco*. Elle a signé 55 accords avec des institutions de financement de la recherche, et propose 15 modalités de *bourses* et 6 d’*aides*.

- *AgilFAP* : la Fondation a développé un logiciel pour la consultation sur Internet des financements déjà approuvés et ceux en cours. AgilFAP simplifie le processus de déclaration des dépenses de la vie courante des boursiers à l’étranger.
- Projet «Eduquer le Pernambuco sans frontières» : Développé avec l’*UNICAP (Université Catholique du Pernambuco)*, l’*UPE (Université du Pernambuco)*, l’*UFPE (Université Fédérale du Pernambuco)*, l’*UFRPE (Université Fédérale Rurale du Pernambuco)*, le Fundaj, Movimagem, Detelpe et Sectma, ce projet va implanter une infrastructure technologique, pédagogique et scientifique pour des projets d’EAD (Education à Distance).
- Magazine «*Ciência em Rede*» : en partenariat avec les FAPs des Etats du Nord et du Nordeste du Brésil, ce magazine est un outil de démocratisation de l’information scientifique et de diffusion des résultats des recherches en science et technologie. Des institutions de recherche des Etats du Pernambuco, d’Alagoas, de Bahia, du Ceará, du Maranhão, de Paraíba, du Piauí, de Rio Grande do Norte e d’Amazonas participent à cette publication.
- *Accord de coopération technique avec l’INRIA (Institut National de Recherche en Informatique et Automatique)* : Signé en août 2004, cet accord permet à des professeurs, à des chercheurs et à des étudiants (en

Master ou en Doctorat) du Pernambuco de soumettre des projets de recherche scientifique et technologique des secteurs des technologies de l'information et de la communication et des mathématiques appliquées. Ce partenariat a pour objectif de stimuler l'exécution de projets bilatéraux et prévoit l'accueil de chercheurs français au Brésil. Les projets approuvés seront financés par la FACEPE à hauteur de 19 685 € pour une durée de deux ans.

Dossier CenDoTeC

Ce dossier a été réalisé en mars 2006

Elaboration et mise en forme: Delphine Moussel et Elise Guerrero

Directeur de publication: Pierre Fayard

Prenez contact avec le **CenDoTeC** pour tout dossier d'information scientifique sur le Brésil.

CenDoTeC - Centro Franco-Brasileiro de Documentação Técnica e Científica

Av. Prof. Dr. Lineu Prestes, 2242 - Cidade Universitária

05508-000 São Paulo - SP

Tel.: (11) 3032-1214 Fax: (11) 3032-1552 <http://www.cendotec.org.br/>